RNCP35983 - Designer en architecture d'intérieur

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION AFIP FORMATIONS

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

REFERENTIEL D'ACTIVITES

Décrit les situations de travail et les activités exercées, les

métiers ou emplois visés

Gestion des entretiens de rencontre avec le maître

Analyse de la demande client

d'ouvrage

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

A partir de l'analyse de la demande du maître C1.1 à C1.7:

REFERENTIEL D'EVALUATION

Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

C1.1 à C1.7

Le jury s'assure que :

CRITÈRES D'ÉVALUATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Soutenance orale devant jury à

partir d'une **étude de cas** réelle ou reconstituée :

REFERENTIEL DE COMPETENCES

Identifie les compétences et les connaissances,

y compris transversales, qui découlent du

référentiel d'activités

d'ouvrage, du contexte économique, technique,

temporel, financier, et concurrentiel, proposer

une offre de service cohérente au projet.

Bloc de compétences n°1 – Analyse de la demande client en matière d'architecture d'intérieur et/ou de design d'espace et conseil au client

-	Rédaction des comptes-rendus d'entretiens		réelle ou reconstituée :	
١.	Identification des besoins du maître d'ouvrage	C1.1 Analyser la demande en se basant sur les		
	Contextualisation de la demande client	comptes-rendus des entretiens avec le	Le candidat réalise et présente	- La problématique et les
١.	Etude de l'offre concurrentielle sur un projet similaire	commanditaire et en réalisant des visites sur	une étude de faisabilité en	besoins du client sont
١.	Analyse architecturale et réglementaire du projet client	site afin de comprendre et, de contextualiser	s'appuyant sur les comptes-	identifiés et présentés.
	rinaryse aramicatarare at replementance as projectiment	son projet d'architecture/design espace dans	rendus des entretiens, de	
		sa globalité (forces, faiblesses, valeurs) et de	l'étude de l'offre	différents entretiens
		proposer une offre de service adaptée.	concurrentielle et en prenant	existent.
		proposer une onre de service adaptee.	en compte les contraintes	- Le maître d'ouvrage et les
		C1.2 Etudier la faisabilité du projet sur le plan	techniques, budgétaires,	différents
		budgétaire et technique en s'appuyant sur des	législatives et règlementaires.	interlocuteurs.trices sont identifiés.ées.
		études comparatives et sur l'offre		identifies.ees.
		concurrentielle afin d'accompagner le client		
		dans ses choix.		
		C1.3 Assister le client dans l'expression de ses		
L		besoins en prenant en compte les résultats des		
		brief client. C1.4 Conseiller le maître d'ouvrage dans l'élaboration de son projet en lui apportant des éclairages et des précisions sur le plar technique et financier et en lui proposant des solutions innovantes afin de lui offrir de nouvelles perspectives C1.5 Rédiger le brief du client à partir de l'analyse de la demande, des résultats des études de contraintes techniques et budgétaires afin de cadrer le projet. C1.6 Explorer et expérimenter les axes de recherches en définissant les hypothèses (divergence), les enjeux des solutions (convergence), en relation avec les objectifs validés par le client et en accord avec ur processus créatif en mobilisant des références culturelles sociologiques et juridiques afin de conceptualiser les réponses créatives. C1.7 Analyser le projet demandé en se référant aux normes de construction de bâtiment via le Code de l'Habitation et de la Construction, afin d'obtenir un espace conforme aux obligations législatives et réglementaires. A partir de la demande du maître d'ouvrage analysée de manière holistique, proposer des		émergent des différents entretiens (le candidat présente un compte rendu des différents échanges et sollicitation avec le client). - L'étude de la concurrence est réalisée. - Le brief client est présenté et tient compte à la fois de l'analyse de la demande mais aussi des résultats de contraintes techniques et budgétaires, législatives et règlementaires - Plusieurs axes de recherches et planches sont présentés.

A1.2 Production d'une démarche créative et validation du

- Connaissance de l'Histoire de l'art et de l'architecture Déclinaison du projet du maître d'ouvrage en
- propositions créatives concrètes
- Elaboration d'un argumentaire pertinent
- Réalisation de maquettes graphiques
- Conservation de la cohérence du projet
- C1.8 Développer des intentions conceptuelles en se référant à l'Histoire de l'art et de l'architecture à travers l'étude de la culture architecturale et artistique en mobilisant ses
- ressources en matière de : • Techniques de créativité
- Construction du sens
- · Références culturelles et artistiques
- Références plastiques afin de justifier ses choix graphiques.

Produire et présenter des maquettes en convoquant ses qualités :

- Graphiques
- Narratives
- Spatiales
- En Rough

en vue de présenter une palette de solutions concrètes.

C.1.10 Rédiger un document de synthèse en Français et en anglais en prenant en compte les axes de recherche développés et en mobilisant les connaissances en Anglais technique afin de valider le pré projet avec le commanditaire.

C1.11 Sélectionner les propositions en échangeant avec le commanditaire afin de déterminer l'axe et le concept à développer

C1.12 Estimer le projet en réalisant une étude comparative et en prenant compte les dimensions : coût et délais, afin de vérifier sa compatibilité avec l'enveloppe financière et valider le projet avec le commanditaire.

Soutenance orale devant jury à partir d'une mise en situation professionnelle.

candidat réalise les maquettes graphiques créatives en justifiant ses choix artistiques et graphiques à travers un argumentaire pertinent, il présente également l'étude budgétaire et il soutient le document de synthèse rédigé pour validation du projet.

C1.8 à C1.13 :

Le jury s'assure que :

- intentions Les conceptuelles s'appuient sur des architecturales références historiques.
- Les propositions reposent sur des références culturelles et artistiques. La lecture de croquis et de
- schémas est maîtrisée Le dessin technique et le dessin de détail est maîtrisée
- Le graphisme et les techniques communication/marketin g sont acquises.
- La maquette graphique est réalisée
- Les choix graphiques sont présentés et justifiés plastiquement.
- Les maquettes graphiques sont produites
- Le document de synthèse et présenté en français et en anglais
- créations réalisations présentées sont en cohérence avec le projet demandé.

C1.13 Valider le projet avec le maître d'ouvrage en lui présentant :

- la maquette graphique
- le développement du concept
- les solutions techniques
- les matériaux retenus
- une première estimation du projet afin de réaliser le devis et de commencer la conception du projet.

L'axe retenu est issu des propositions développées

- L'étude budgétaire est présentée et prend en compte les dimensions coût et délais
- budget est adéquation avec le projet et les matériaux retenus sont présentés
- La preuve de validation du projet par commanditaire Le devis est présenté

Bloc 2 – Conception de projet d'architecture d'intérieur ou de design d'espace

Réalisation d'une étude d'esquisse (ESQ) Elaboration de la notice architecturale

- et technique Elaboration de la notice économique
- Etude de la faisabilité du projet (dans le temps, dans l'espace, financière et technique).

d'ouvrage, réaliser une étude d'esquisse du projet sur les plans architecturaux, techniques et économiques, afin qu'il valide des choix de vie et se projette dans son habitat de demain.

C2.1

Elaborer la notice architecturale et technique avec des esquisses et des plans en se basant sur les paramètres de terrain, les options de construction envisagées par le client afin de définir l'organisation générale des espaces et l'articulation des pièces entre elles.

- C2.2 Elaborer la notice économique en sollicitant les différents intervenants et fournisseurs et en proposant plusieurs options éventuelles répondant aux conditions évoquées par le maître d'ouvrage afin de dresser une première estimation des coûts des travaux.
- C2.3 Réaliser une étude de faisabilité temporelle, spatiale, financière et technique du projet en se basant sur les données

Soutenance orale devant jury à partir d'une étude de cas réelle ou reconstituée

Le candidat élabore une synthèse de l'étude d'esquisse rédigeant la notice architecturale et technique, la notice économique et les résultats de l'étude de faisabilité du projet.

1			
	de terrain recueillies à la suite de la première visite, afin de mettre en adéquation l'ouvrage avec les besoins prédéfinis et faire valider le projet par le client C2.4 Intégrer les contraintes fonctionnelles, règlementaires, environnementales et techniques en s'appuyant sur les données relevées de l'état des lieux afin de garantir la conformité du projet par rapport au cahier des charges.		
A2.2	A partir de l'étude d'esquisse retenue par le maître d'ouvrage,	C2.5 à C2.8	C2.1 à C2.8
Elaboration d'un avant-projet sommaire	élaborer un avant-projet sommaire (APS) afin d'approfondir		Le jury s'assure que :
(APS)	son offre de service.	partir d'une étude de cas	- La notice architecturale et
- Réalisation des plans d'ensemble	Son office de service.	réelle ou reconstituée	technique est rédigée et
- Realisation des plans d'ensemble	C2.5 Estimer le coût prévisionnel des travaux du projet retenu		présentée, elle prend en
Father than the safe of defense of the			
- Estimation du coût prévisionnel des	par le maître d'ouvrage en sollicitant le concours des		compte les contraintes
travaux	prestataires extérieurs (fournisseurs, intervenants, bureaux	0	terrain et de construction
- Réalisation de plans détaillés	d'études techniques) afin d'établir un budget prévisionnel de		- La notice économique est
- Estimation de la durée des travaux	l'ouvrage.	présente :	rédigée et présentée, elle
		- Une estimation des	comprend la liste des
	C2.6	coûts des travaux du	différents intervenants et
	Elaborer des plans d'ensemble (plan de situation, plan de		fournisseurs retenus
	masse) en utilisant un logiciel de conception assistée par		 Les preuves de l'étude de
	(Autocad, Archicad, Revit artlantis etc), pour une bonne		faisabilité sont
	compréhension générale du projet par le maître d'ouvrage.	 La durée des travaux. 	présentées, l'étude prend
			en compte les aspects :
	C2.7 Etablir des plans en coupe, des vues en situation, en se		
	basant sur le principe de l'esquisse et à l'aide des logiciels de		o Temporels
	conception assistée par ordinateur CAO (Autocad, Archicad,		o Spatiales
	REVIT) retenue afin de détailler son offre de service.		o Financiers
			o Techniques
	C2.8 Estimer la durée des travaux en mobilisant les		
	connaissances acquises en gestion de projet pour mettre en		- Les relevés de l'état des
	place un calendrier d'exécution prévisionnel des travaux afin		lieux sont présentés et ont
	de fixer les échéances prévisionnelles.		permis de prendre en
			compte les contraintes
			fonctionnelles,
			règlementaires

			environnementales et techniques s'appuient sur les relevés C2.5 à C2.8 Le jury s'assure que : - La preuve de sollicitation de plusieurs prestataires est présentée ainsi que leur comparaison - Le coût prévisionnel respecte le budget validé par le client Des logiciels de conception assistée par ordinateur sont utilisés Les plans présentés respectent les normes du dessin technique et prennent en compte les contraintes techniques et règlementaires.
			définie, un calendrier d'exécution des travaux est présenté
A2.3 Elaboration d'un avant-projet définitif		C2.9 à 2.13	C2.9 à 2.13
(APD)	A partir de l'avant-projet sommaire (APS) retenu, élaborer un		Le jury s'assurera que :
- Réalisation de plans de disposition	avant-projet définitif afin de déterminer la version finale du	Soutenance orale devant jury à	
générale	projet avec le maître d'ouvrage.	partir d'une étude de cas	L'avant-projet définitif (APD)
- Elaboration d'un descriptif sommaire		réelle ou reconstituée.	prend en compte :
des ouvrages par corps d'état - Estimation définitive du coût	C2.9 Elaborer des plans de disposition générale, d'agencement	Le candidat présente les	- Le plan général de l'aménagement
prévisionnel des travaux	et de design d'espace en utilisant un logiciel de conception		
previsionnel des travaux	at ac acagn a espace en amisant un logiciel de conception	réaliste à l'aide d'un logiciel	générale

- Elaboration du dossier d'autorisation administratif (DAA)
- Description détaillée des travaux
- Elaboration du planning définitif des travaux
- Elaboration des plans, coupes, élévations et vues extérieures/intérieures du proiet
- Détermination de la nature et des caractéristiques des matériaux utilisés
- Utilisation des outils de conception assistée par ordinateur (CAO)
- Réalisation de maquettes, infographies, dessins et planches de présentation
- dessinant les plans, les coupes, les élévations, les vues extérieures et intérieures du projet, et à travers l'utilisation de logiciels tels que :
- 3DS MAX
 Archicad
 Autocad
- Autocad
 Photoshop
- Twinmotion

pour une aperçu détaillé définitif du projet.

C2.11 Etablir un descriptif détaillé des travaux en les hiérarchisant par corps d'état en mobilisant les compétences et connaissances en :

assistée par (Autocad, Archicad, Revit etc...) pour une

C2.10 Elaborer des maquettes graphiques avec leurs rendus

réalistes finaux à l'aide des outils de conception d'aménagement, d'agencement intérieur d'infographie et en

projection détaillée du projet pour le maître d'ouvrage

- Matériaux
- Lois et règlementations en vigueurs
- Règles de construction et de sécurité
- Gestion de projet

afin de mobiliser les intervenants qui seront nécessaires pour réaliser les travaux et établir un planning définitif.

C2.12 Procéder à une estimation définitive du coût prévisionnel des travaux en mobilisant vos connaissances en matière de chiffrage, en sollicitant les différents fournisseurs et intervenants et en s'assurant du respect de l'enveloppe budgétaire afin de fixer le budget définitif des travaux.

C2.13 Assister le maître d'ouvrage dans ses démarches administratives en élaborant le dossier d'autorisation administrative (DAA) afin de faire la demande de permis de assisté par ordinateur et d'infographie, il présente également le coût définitif des travaux.

- Un descriptif des ouvrages classés par corps d'état
- L'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux
- L'utilisation des logiciels de conception assistée par ordinateur est démontrée
- La hiérarchisation des travaux par corps de métiers est réalisée
- Le planning définitif des travaux est réalisé
- La réalisation du dossier d'autorisation administratif (DAA) est maîtrisée.

construire (DPC) le cas échéant et/ou des autorisations administratives.

Bloc 3 – Réalisation et suivi de projet d'architecture d'intérieur ou de design d'espace

A3.1 Réalisation d'un dossier de consultation des entreprises (DCE) et assistance au marché de travaux (AMT)

- Proposition des modalités de consultation
- Rédaction du cahier de clauses administratives générales (CCAG)
- Rédaction du cahier de clauses techniques générales (CCTG)
 Rédaction du cahier de clauses
- administratives particulières (CCAP)
- Rédaction du cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- Insérer le projet de conception générale (PCG).
- Examen des offres d'entreprises
- Rédaction du rapport d'analyse des offres d'entreprises
- Mettre au point l'offre retenue
- Assurance de la conformité des travaux avec les dispositions du projet
- Maitrise de l'ingénierie de chantier et sa conduite
- Rédaction et délivrance des ordres de services
- Etablissement des états d'acompte
 Délivrance du projet de décompte final

Définir avec le maître d'ouvrage les modalités de réalisation des ouvrages et le mode de consultation des entreprises.

- C3.1 Proposer les modalités de consultation en rédigeant l'acte d'engagement, la liste des documents contractuels…etc., afin de décider du mode de consultation des entreprises
- C3.2 Rédiger le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) en fixant les dispositions techniques nécessaires à l'exécution des prestations du marché afin de finaliser le dossier de consultation des entreprises.
- C3.3 Assister le maître d'ouvrage dans la sélection des offres en les analysant sur le plan économique et technique, afin de réaliser une étude comparative sous forme d'un rapport d'analyse des offres.
- C3.4 Rédiger le rapport d'analyse des offres en rappelant :
- Les critères de jugement des offres
 Les résultats de l'appel d'offres (solution de base)
- Et en vérifiant :
- L'ensemble des calculs et reports à l'intérieur du détail estimatif et de l'acte d'engagement
- La cohérence entre ces pièces ;

afin que le client puisse choisir en connaissance de cause l'offre qui lui convient.

- C3.5 Organiser et diriger des réunions de chantier en fixant des rendez-vous avec les intervenants afin de gérer l'avancement des travaux
- C3.6 Rédiger des comptes-rendus de chantier en établissant l'avancement des travaux, afin d'en informer le maître d'ouvrage.

C3.1 à C3.12

Soutenance orale devant jury à partir d'une **étude de cas** réelle ou reconstituée

A partir de l'étude d'un projet de conception générale, le candidat :

- Élabore un dossier de consultations des entreprises.
- Présente le dossier pratique de pilotage et de la livraison du chantier
- Il présente également à l'oral les différents comptes-rendus des réunions

C3.1 à C3.12

Le jury s'assurera que :

- Les modalités de consultations sont rédigées
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) est rédigé
- Le projet de conception générale (PCG) est inséré au dossier de consultation.
- L'étude comparative des offres est réalisée et présentée
 Le rapport d'analyse des
- offres est rédigé
 L'offre retenue est mise
- au point - Les procès-verbaux sont
- rédigés - Les comptes-rendus de
- chantier sont rédigés - Le contrôle de la livraison
- de chantier est maîtrisé - Les ordres de service sont
- rédigés - Le décompte du suivi final est rédigé
- Les états d'acompte sont rédigés

4

client tout au long des travaux Réception des ouvrages Procédure de la levée des réserves Etablissement du projet de décompte général Mise en place des garanties légales	C3.7 Établir les états d'acomptes 'en se référant à la valeur des prestations réalisées en cours d'exécution du marché auxquelles ils se rapportent et en gérant les demandes d'avancement pour mieux contrôler la gestion financière du projet. C3.8 Mettre en place les garanties légales (remboursement, livraison, parfait-achèvement, décennale dans le BTP et biennale de bon fonctionnement) afin que le maître d'ouvrage soit couvert en cas d'imprévus. C3.9 Contrôler la livraison de chantier en examinant les pièces livrées afin de s'assurer de sa conformité avec les dispositions du projet C3.10 Assister le maître d'ouvrage pour la réception des ouvrages en rédigeant le procès-verbal de réception des ouvrages afin de prononcer la fin des travaux.		établi - Le procès-verbal de réception des ouvrages est rédigé - Les garanties légales sont mises en place
Bloc 4 – Veille technologique dans le domain	e de l'architecture d'intérieur / Gestion de projet et managemen	t des équipes	
M.1 Veille technologique dans le domaine de l'architecture d'intérieur / Gestion de orojet et management des équipes - Conservation de sa compétitivité sur le marché du travail - Innovation de son activité - Développement son activité - Surveillance concurrentielle	Assurer une veille concurrentielle et technique à partir de l'analyse de sources d'information, de documentations spécialisées et des sites Web concurrents pour contribuer à la gestion du projet et anticiper les évolutions et tendances C4.1Lister les sources de l'actualité en termes de réglementation et de normativité en consultant les informations publiées sur les sites dédiés et dans les documentations spécialisées afin de proposer des choix conforme à l'actualité et à la règlementation. C4.2 Assurer une veille concurrentielle et technique à partir de l'analyse de sources d'information, de documentations spécialisées et des sites Web concurrents, en s'informant des évolutions des techniques et des produits du bâtiment pour	C4.1 à C4.8 Soutenance orale devant jury à partir d'une étude de cas réelle ou reconstituée. A partir d'un projet architectural présenté, le candidat rédigera une analyse de cas en montrant qu'il a réalisé veille concurrentielle et technique afin de gérer le projet et de prendre en compte les dernières évolutions en la matière.	C4.1 à C4.8 Le jury s'assurera que : - La réglementation el la normativité dans le domaine sont maîtrisées. - Les dernières évolutions techniques et des produits sont prises en compte - La veille concurrentielle est réalisée
	assurer la cohérence entre les différentes générations d'outils (matériels, logiciels) pour contribuer à la gestion du projet, anticiper les évolutions et tendances et pour évaluer les opportunités technologiques et les mettre en relation avec les besoins exprimés par les utilisateurs C4.3 Référencer les actions et produits des concurrents ou potentiels en consultant leurs réalisations notamment en matière d'innovation, afin d'être à jour sur la réalité du marché. C4.4 Définir l'objectif général à partir du besoin du commanditaire, du public et des compétences demandées afin de justifier les choix techniques et les enjeux C4.5 Elaborer des plans d'évolution du projet à partir des propositions validées par le commanditaire en rédigeant le cahier des charges. C4.6 Assurer le fonctionnement du projet par son suivi d'ensemble -les rendez-vous, les contrôles- en utilisant un logiciel de gestion projet (du type Agile) pour gérer les réussites et les échecs au regard des objectifs. C4.7 Coordonner l'équipe du projet en s'assurant du respect du budget et des délais afin de mettre en œuvre les plans d'évolution		Les tâches et étapes sont listées – Le calendrier prévisionnel existe – Le rétroplanning est présenté, il est conforme à la durée des travaux. Des comptes rendus de réunions et de coordinations sont présentés – Un Tableau de suivi de projet et de gestion des écarts existe Des eléments de communication sont présentés Un logiciel de gestion de projet est utilisé